

Doudeville



Capitale du lin

**ARRETE MUNICIPAL de CIRCULATION**  
**Commune de DOUDEVILLE**  
**N°50-06-2021**  
**Seine-Maritime**

Le Maire de DOUDEVILLE,

Vu, le Code des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Suite aux intempéries du 02 juin 2021 qui ont touché la commune de Doudeville,

Considérant la demande présentée par la SADE concernant la réparation du regard au niveau du carrefour de la rue Pierre Lamotte, rue Cacheleu, rue du Colonel Person et rue Auguste Cavé – 76560 Doudeville, le jeudi 10 et vendredi 11 juin 2021,

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : Le jeudi 10 et vendredi 11 juin 2021, au niveau du carrefour de la rue Pierre Lamotte avec la rue Cacheleu, rue du Colonel Person et rue Auguste Cavé - 76560 Doudeville, la SADE interviendra pour la réparation du regard.

Article 2<sup>ème</sup> : La circulation sera réglementée par les feux tricolores permanents et selon l'avancement des travaux, l'entreprise pourra être amenée à mettre en place une circulation alternée manuelle. Le stationnement au niveau de la Place Durozey sera interdit, et sera réservé à l'entreprise.

Article 3<sup>ème</sup> : Un dispositif mis en place par l'entreprise signalera cette prescription afin de prendre toute précaution notamment vis à vis des piétons et des automobilistes, afin de garantir la sécurité des usagers et de l'entreprise, et de gêner le moins possible la circulation.

Doudeville, le 08 juin 2021

**M. Le Maire,**

**Daniel DURÉCU**

P.O.



Ampliations :

- M. l'agent de police
- Gendarmerie
- Service Voirie
- D.D.R
- Service incendie
- Le demandeur
- Registre